



La **FHP-MCO**, syndicat des cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) de la Fédération de l'hospitalisation privée, **condamne** avec la plus vive fermeté la **volonté** d'**éviction** de l'**offre** de **soins** **privée** en France, à la suite du retrait d'une autorisation d'activité aux Cliniques de Limoges, dans des conditions indignes d'un Etat de droit.

La FHP-MCO demande à la ministre de la Santé, Marisol Touraine de se saisir de ce dossier et de mettre fin à une **politiqu** **délibé** **e** **rément** **hostile** au **secteur** **hospitalier** **privé** et de mettre un terme à la **nationalisation** **rampante** de la **santé** .

« Nous constatons depuis quelques mois la volonté très claire du gouvernement de faire main basse sur la médecine libérale. D'abord, c'est la mise en cause des médecins libéraux, puis la fermeture autoritaire en cinq jours de la clinique de Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire - le département de M. Montebourg - qui laisse 80 personnes sans emploi, et maintenant, la constitution d'un pôle de santé publique

Écrit par FHP - MCO

Mercredi, 05 Décembre 2012 10:41 -

hégémonique à Limoges, qui se fait
de façon inique et abusive et
au mépris
le plus total
des règles élémentaires de l'Etat de droit »
, a déclaré le président de la FHP-MCO, Lamine Gharbi.

« Ce sont autant de signaux inquiétants qui nous font nous poser la question : le gouvernement
veut-il la mort de l'hospitalisation privée en France
? Veut-il fermer les cliniques et hôpitaux privés qui
accueille
nt
chaque année plus de 8 millions de patients, réalise 54% de la chirurgie et un tiers des
naissances
?
Veut-il supprimer la liberté de choix des patients
?
»,
s'interroge
Lamine Gharbi.

Par courrier en date du 28 novembre, l'Agence régionale de santé du Limousin a signifié le
retrait de l'autorisation d'activité en rythmologie interventionnelle
à la Clinique du Colombier, laquelle fait partie d'un projet de regroupement de trois cliniques,
sous l'égide de leur propriétaire, le groupe Vedici
. La clinique a jusqu'au 17 décembre pour s'exécuter et cesser son activité dans ce domaine.

Au mois d'octobre, l'ARS de Saône-et-Loire a enjoint la Clinique de la Roseraie, à
Paray-le-Monial, voisine d'un hôpital public en grande difficulté financière, d'arrêter toute
activité de chirurgie en lui refusant le renouvellement de ses autorisations de chirurgie et en lui
donnant cinq jours
pour s'exécuter.

La députée PS de Saône-et-Loire Edith Gueugneau avait alors annoncé cette décision en se
félicitant de la « victoire du service public ».

Écrit par FHP - MCO

Mercredi, 05 Décembre 2012 10:41 -

« Nous constatons qu'une préférence quasi systématique est donnée sur le terrain aux opérateurs publics de santé, d'une façon dogmatique et qui illustre la volonté d'un retour à un hospitalo

-centrisme archaïque et dépassé. Nous ne laisserons pas faire et nous utiliserons toutes les voies de droit afin de garantir que les patients conservent un libre choix entre la clinique et l'hôpital public

»

, conclut Lamine Gharbi.

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé.

Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hosp

italisations. Les cliniques et hôpitaux privés

accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000 lits et places, dont 2,2 millions de passages par an da

ns 132 services d'urgence

. Le secteur privé MCO est le leader nat

ional en chirurgie (55

% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 67% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.